

---

[Imprimer](#)

## **AAP : Soutien aux projets de diversification des sous-traitants de filière automobile**

Image

---

Le gouvernement a décidé de mobiliser des moyens supplémentaires pour accompagner dans la durée les besoins de transformations profondes et rapides de la filière pour accélérer la transition vers le véhicule du futur, qui se veut décarboné, connecté, autonome et accessible. Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre du soutien aux investissements de la filière automobile du plan France 2030.

- Appels à projets
- Industrie

- **Date** 20 décembre 2021 au 27 septembre 2022 de 12H à 12H

[Déposer son projet](#)

### **Documents à télécharger**

- [Cahier des charges - Soutien aux projets de diversification des sous-traitants de filière automobile](#)
- [Dossier de candidature - Soutien aux projets de diversification des sous-traitants de filière automobile](#)

*Sous réserve de la publication du cahier des charges au Journal Officiel*

---

## Projets attendus

Le présent AAP vise à soutenir les projets de diversification et d'investissement, portés par des sous-traitants de la filière automobile, qui souhaitent :

- (i) diversifier leurs activités au sein de la filière automobile pour produire des solutions qui seront essentielles à la mobilité de demain
- (ii) diversifier leurs activités pour se positionner sur d'autres secteurs hors automobile (aéronautique, ferroviaire, construction navale, médical, nucléaire, défense, bornes de recharge électrique ou hydrogène, machines industrielles, etc.).

Les entreprises ciblées par cet appel à projets devront avoir réalisé au moins 15 % de leur chiffre d'affaires dans la filière automobile au cours des deux dernières années.

L'assiette de dépenses est de minimum 500 000€ pour les startups / PME et ETI et de 2 millions pour les grandes entreprises.

## Dépôt des candidatures

- Date limite de dépôt : **27 septembre 2022 à 12h (midi)**. Une relève intermédiaire aura lieu le 15 mars 2022 à 12h (midi).
- Les dossiers de candidature sont à déposer exclusivement en ligne sur l'[extranet des projets innovants collaboratifs](#)

Pour toutes questions relatives au dépôt du dossier sur la plateforme, Bpifrance peut être contacté directement : [aap-france2030@bpifrance.fr](mailto:aap-france2030@bpifrance.fr)

[LIEN BPI FRANCE](#)